

# Novembre



La lettre des Professionnels de l'AHB - 2024

## Projets d'établissement :

### Dernière ligne droite

Depuis plusieurs mois, les équipes du Centre Hospitalier de Plouguernevel et du CSMRA l'Avancée ont engagé les travaux pour le renouvellement de nos projets d'établissements pour la période 2024-2028.

Après des groupes de travail en avril et mai marqués par l'investissement de nombreux professionnels, une journée fin mai afin de recueillir la parole des usagers, des chantiers d'été pour chacun des pôles et des phases de rédaction, les projets sont en passe d'aboutir.

Le 14 octobre dernier, une première restitution aux équipes a été l'occasion de présenter la structuration du projet en grands axes stratégiques et leviers d'action, de même que les chantiers transversaux (cf. encadré) et le plan d'actions qui seront à décliner jusqu'en 2028 sur les pôles de psychiatrie

adulte, de psychiatrie de l'enfant et adolescent, en addictologie et sur l'hôpital de proximité.

La fin de la démarche d'élaboration est synonyme du début de la phase active du projet avec le lancement des actions. En réalité, certaines actions prévues correspondent à des pratiques bien ancrées, auxquelles des compléments seront apportés. Il s'agit aussi d'utiliser le projet d'établissement comme un moyen de les valoriser, de « faire savoir » ce que l'on fait.

Le projet d'établissement formalise, mais ne fige pas notre plan d'actions. D'autres actions mûriront au cours du déroulé du projet, en fonction de l'évolution de l'établissement, de son environnement, de la réglementation et des opportunités.

Au cours du mois de novembre, les derniers ajustements et compléments vont être apportés pour finaliser la rédaction. En décembre, les projets seront présentés aux instances internes ; une version simplifiée et communicante va être élaborée pour une diffusion large. Les modalités de pilotage et de suivi des différentes actions vont également être arrêtées.

Si vous souhaitez vous engager, porter certaines actions, ou valoriser celles que vous portez déjà, vous êtes les bienvenus, n'hésitez pas à nous en faire part. Vous remerciant pour votre investissement au service des personnes accompagnées.

**Xavier CHEVASSU,**  
Directeur Général de l'AHB

## Le Pôle médico-social

### lance l'actualisation de son projet !

Arrivé à échéance, le projet de pôle a été fortement impacté dans sa mise en œuvre par la crise sanitaire, qui s'avère à ce jour partielle, mais toujours d'actualité. Le secteur et les politiques publiques évoluent cependant, c'est pourquoi il est prévu d'actualiser notre feuille de route au regard de ces évolutions et de l'accélération/amplification du mouvement de la transformation de l'offre, que ce soit dans le champ du handicap ou dans le champ des personnes âgées.

Accompagné par le CREAI tout au long de la démarche, un séminaire est ainsi prévu le 16 janvier prochain, à destination des équipes des établissements et services du pôle, des personnes concernées et des proches, afin de partager ensemble nos objectifs et nos actions à venir.

En parallèle, les projets d'établissement et de service se renouvellent également, avec le SAMSAH Ty Dihun, le Centre Ker Arthur et la MAS de Callac en 2024, les MAS de Carhaix, Saint-Brieuc et Ploëuc et la résidence Keramour en 2025 et enfin, l'ESAT et le SAVS de Glomel en 2026.

**Myriam BENHABERROU,**  
Directrice du Pôle médico-social

### LES CHANTIERS TRANSVERSAUX

1. Renforcer les réponses en santé mentale en direction des jeunes et organiser la transition avec l'âge adulte
2. Conforter la prise en soins du patient dans sa globalité à travers une offre de soins graduée et territorialisée
3. Redéfinir les missions et dynamiser l'activité des CMP et hôpitaux de jour, favoriser l'aller-vers en lien avec le territoire
4. Garantir l'accès aux soins, programmés ou non, urgents ou non et améliorer les délais de prise en soins
5. Poursuivre le développement des pratiques du rétablissement et de la réadaptation, vers un parcours de vie en milieu ordinaire
6. Renforcer la place des droits des patients et des aidants, et lutter contre la stigmatisation
7. Conforter nos actions en matière de prévention et de promotion de la santé

## Duoday, un duo dans le monde du travail

Le 21 novembre sera la 7<sup>ème</sup> édition de l'opération DuoDay. Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, l'ESAT de Glomel y participe.

L'opération est pilotée par le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités. DuoDay s'inscrit dans la semaine Européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, partout en France.

Les travailleurs de l'ESAT sont heureux de pouvoir découvrir une entreprise de leur choix, le jeudi 21 novembre. En lien avec le service insertion et social, ils démarchent l'entreprise de leur choix.

Acteur de leur démarche, ce sont 16

# DuoDay 2024



travailleurs qui ont souhaité participer au DuoDay et ont choisi l'entreprise d'accueil. Ils seront présents dans différentes entreprises : à la boutique "En avant Guingamp", à Décathlon, en supermarché, en maison de retraite ou encore au sein de l'AHB...

Merci aux entreprises qui répondent positivement.

## Protéger les systèmes d'information et les données



Amandine HAURE est la nouvelle Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information et Déléguée à la Protection des Données (RSSI-DPO).

Arrivée en septembre de la région Centre-Val-de-Loire, elle occupait précédemment un poste de référente cybersécurité régionale pour notamment construire et déployer la stratégie de cybersécurité régionale dans les établissements sanitaires et médico-sociaux et auprès des professionnels de santé libéraux.

Aujourd'hui, elle partage son temps, une semaine sur deux, entre l'AHB et la Fondation Bon Sauveur (FBS). Sur

la fonction de RSSI, elle a notamment pour mission la protection des données du système d'information (risques cyberattaques, environnementaux, etc.), la sécurité physique et informatique. Sur la partie DPO, Amandine aura un rôle de conseil en terme de protection des données personnelles, une approche juridique, un appui sur l'application du Règlement Général de Protection des Données (RGPD) et aussi un rôle d'alerte en cas de risque.

*« Mon rôle est vraiment de protéger le système d'information, la structure et les données des collaborateurs et des patients, résidents, usagers. Le secteur de la santé est aujourd'hui, une cible privilégiée des cyber-attaques donc un secteur à forts enjeux. Un défi intéressant... »*

## Nouvel outil de prévention TMS: La chaise Raizer



Dans le cadre de la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), lors des chutes de patients, l'AHB a acquis un siège de relevage, la chaise Raizer II, bienveillante pour les patients et facilitante pour les professionnels.

La chaise Raizer II permet de relever les personnes au sol dans n'importe quel endroit en moins de 5 minutes et sans port de charge pour le professionnel.

Elle est facile à déplacer car compacte et démontable.

Testée et adoptée par l'UCC depuis quelques mois, elle peut également être empruntée par les unités du CH si besoin.

Retrouvez les vidéos de présentation et d'utilisation de ce nouvel outil sur Blue Medi dans le « Zoom Prévention Santé »!

## Agenda

18/11 Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

21/11 DuoDay

26/11 Comité Social et Economique

## Ailleurs

## Favoriser le bien-être des jeunes en Bretagne



**Pourquoi et comment favoriser le bien-être des jeunes en Bretagne, avec elles et avec eux ? Que faire pour promouvoir leur santé mentale dans leurs territoires et milieux de vie, en agissant sur les facteurs individuels, sociétaux et environnementaux qui l'influencent ?**

Le CESER invite à relever les quatre grands défis de la promotion de la santé mentale : un défi culturel, un défi scientifique, un défi de santé publique et un défi politique et sociétal. En s'appuyant sur de nombreux travaux scientifiques, sur une grande diversité d'auditions, dont celles de jeunes, l'assemblée consultative régionale appelle à une mobilisation de toute l'action publique et de l'ensemble de la société pour faire de la santé mentale des jeunes une grande priorité régionale ; parce qu'il faut toute une région pour favoriser le bien-être des jeunes en Bretagne.

Pour consulter le rapport complet ou sa synthèse, rendez-vous sur le site du CESER Bretagne, rubrique Publications.